

La méthode INTUITIVE, qui consiste, en pédagogie, à saisir les objets par les sens, et principalement par la vue, est, à n'en pas douter, celle qui convient à la formation de la première enfance. Cette méthode doit être secondée d'une foule de procédés combinés pour procurer à la fois le silence, l'ordre et le mouvement. En effet, à l'école maternelle, il faut *instruire en amusant*.

Par exemple, montrer un oiseau, dire tout ce que cet oiseau fait ordinairement, parler de ses voyages d'hiver et d'été, de sa nourriture, de son attention pour ses petits, de la couleur de son plumage, de l'usage dont ce plumage est susceptible, soit comme ornement, soit comme objet de commerce.

Apporter, un autre jour, une plante, une pierre, une machine, une pièce de monnaie; parler des caractères et des usages de chacune de ces choses d'une manière intelligible pour l'enfance: c'est évidemment un moyen assuré de faire pénétrer une foule d'idées dans de jeunes intelligences.

Ces leçons de choses ont pour résultat d'apprendre aux enfants un grand nombre de mots avec les idées précieuses qui doivent s'y rattacher, tout en satisfaisant leur besoin d'activité.

En effet, l'enfant n'est pas appelé à l'école maternelle pour y demeurer *inerte* pendant de longues heures, pour y recevoir *passivement* des leçons, pour y écouter machinalement des remontrances et des exhortations. Il doit se *mouvoir*, il doit agir sans cesse, non seulement en mettant en jeu ses membres et les forces de son corps, mais en exerçant les facultés de son esprit et en manifestant les sentiments de son cœur.

C'est là l'*activité*.

Ce qu'il fait à l'école maternelle ne doit pas être une imitation servile, une reproduction inconsciente de ce qu'il a vu faire; mais une création ou au moins une transformation née de ses propres recherches.

Ce qu'il apprend ne doit pas provenir d'une appropriation intelligente du savoir d'autrui, d'une assimilation pénible de choses ou de paroles répétées à satiété; ce doit être une acquisition résultant de ses observations, de ses investigations, de ses petites expériences pratiques.

C'est là l'*activité spontanée*.

Les actes, les recherches, les jeux, les travaux de l'enfant ne doivent pas être l'exécution forcée d'un commandement raide, d'un ordre impérieux, d'une initiation sans réplique. Il faut, autant que possible, que tout cela soit pour lui chose désirée, demandée, voulue.

C'est l'*activité libre*.

Mais, comme tout ce qui vit dans l'enfant a besoin, pour grandir, d'une influence extérieure, c'est à l'institutrice maternelle de la procurer, en venant opportunément en aide à l'activité spontanée et libre.

"Provoquer l'action, en faire naître l'occasion, en fournir l'exemple ou l'application; aider à saisir le but de la loi des exercices, en un mot en augmenter le charme et la valeur éducative", tel est essentiellement son rôle.